

Les outils des États / Agendas 21 nationaux

Atelier n°2.4

INTERVENTION

Anne-France DIDIER

Directrice de la DIREN PACA



Je suis directrice de la DIREN PACA. J'ai été chargée d'animer cet atelier avec le soutien de Sylvie BANOUN, responsable, au ministère de l'Écologie et du Développement durable, de l'information et de la communication, et d'Alexandre Epalle, responsable du service développement durable du canton de Genève.

Je leur donnerai la parole afin qu'ils lancent le débat, notamment sur les questions de responsabilité d'un ministère comme celui de l'Écologie en ce qui concerne l'information et la communication ; vous nous parlerez, quant à vous, de votre expérience exemplaire d'Agenda 21. Vous

pourrez ainsi vous exprimer sur le rôle des institutions et des outils par rapport aux questions de changements culturels et de développement durable.

Je commencerai par une petite introduction personnelle, en tant que DIREN. Pour revenir à ce qui s'est dit au cours des débats, nous avons toujours bien fait la distinction entre l'information et la communication.

L'information est une mission fondamentale pour un ministère comme le nôtre, à savoir celle de produire de l'information environnementale, de la qualifier, de la certifier d'une certaine manière, sur l'état de l'environnement, les pressions, les évolutions, les pollutions, etc., et de la mettre à disposition du grand public de façon neutre, non partisane, mais avec le souci de la rigueur et de la qualité d'information.

L'un des gros travaux de toutes les DIREN notamment, en général en partenariat avec les collectivités locales, consiste par exemple, comme nous l'avons fait en PACA, à mettre en place le site "portail de l'environnement" dont l'objectif est clairement, à partir de toutes les institutions, de tous les partenaires qui publient ou qui recueillent de l'information, de qualifier cette information et de la rendre accessible au grand public. C'est un peu le "boulot" du journaliste qui vérifie son information et la rend disponible. C'est à mon avis essentiel. Cela n'a pas toujours été le cas puisque nous recevons encore régulièrement des plaintes via la CADA de gens qui reprochent de ne pas avoir accès à l'information publique, ce qui prouve qu'il reste du "boulot".

Le deuxième point est celui de la communication institutionnelle, qui, indépendamment de questions partisanes – il n'y a pas à être partisan-, nécessite également d'être "pro". En effet, en gros, il existe des politiques publiques, des engagements de la France sur des politiques publiques en matière de protection de l'environnement et, parmi ces engagements, s'inscrit le souci de faire évoluer les comportements des citoyens, des entreprises, etc., non seulement par le biais réglementaire, mais également par celui de la persuasion et d'un changement de comportement. Cela suppose de faire passer des messages ciblés,

“L'un des gros travaux de toutes les DIREN consiste à mettre en place le site *portail de l'environnement* dont l'objectif est de qualifier l'information et de la rendre accessible au grand public”

▼
“Cela suppose de faire passer des messages ciblés, sans état d'âme, avec des outils précis”
▲

▼
**“Dépasser ce stade de
l’information, pour les
faire agir de façon
convaincue et
développer en eux des
modes de
comportements
durablement différents”**
▲

sans état d’âme, avec des outils précis qui sont ceux de la communication en général, vers des cibles précises qui peuvent être des citoyens, des écoles, des élus, des associations. Faire cela de la façon la plus “pro” possible en utilisant tous les vecteurs médiatiques fait partie de notre travail.

On commence en revanche à s’interroger – c’est une des grandes questions au ministère de l’Environnement et dans les DIREN – sur l’efficacité de cette communication. Cela fait en effet longtemps que l’on en parle. On prône l’éducation à l’environnement, on s’y met de façon partenariale. Or, on s’aperçoit que, plus que l’Institution comme maître d’ouvrage, c’est souvent lorsqu’elle facilite à d’autres la possibilité de faire qu’elle est davantage efficace. Quatre-vingt quinze personnes dans une DIREN en PACA, ce n’est pas suffisant pour faire une politique d’éducation à l’environnement ; il ne faut pas rêver. Ce que l’on peut faire, c’est faciliter, travailler en réseau, mener des politiques – comme nous l’avons fait – de “cœur de réseau” avec tous les partenaires.

De cette façon, on démultiplie, on donne des outils et on arrive au fond à faire en sorte que d’autres, qui sont sur le terrain, puissent agir. Ce que je disais dans un autre atelier tout à l’heure est important : nous nous sommes rendu compte que, sur ces questions de changement culturel d’éducation, il fallait arriver à toucher de très près les gens. Il s’agit non plus simplement de les informer, mais de dépasser ce stade de l’information, pour les faire agir de façon convaincue et développer en eux des modes de comportement durablement différents et imprégnés d’environnement.

Ce sont des questions que nous nous posons. Notre responsabilité à nous, DIREN, est par exemple d’avoir mené, avec le soutien des partenaires – et non pas seuls car cela n’a aucun sens – une réflexion sur ce sujet, sur les vecteurs de changements lors de la Semaine du développement durable : Comment rendre plus efficace les politiques d’éducation à l’environnement ? Avec qui ? Quels messages faire passer ? Par rapport aux changements climatiques qui supposeraient que nous fassions le lien entre le discours des experts et nos comportements quotidiens, comment faire ? Comment réussir cela ? Sur quoi s’appuyer ? Quels leviers ? Etc.



Nous sommes ici pour parler de tous ces sujets et, notamment, de la responsabilité des institutions. Nous avons la chance d'avoir autour de la table des élus qui sont également des représentants d'institutions et qui peuvent témoigner de ces questions. Quels outils ? Quelles responsabilités ? Quelle place en termes de changements pour les outils institutionnels ?

Si vous êtes d'accord, c'est de cette façon que j'imaginai que nous pouvions organiser ce débat. Nous allons donner la parole à Sylvie afin qu'elle nous parle un peu de "responsabilité ministérielle", si l'on peut dire.

INTERVENTION

Sylvie BANOUN

Chef du département
communication et
information au MEDD



Je reviendrai rapidement sur la distinction information/communication. S'agissant de l'État en général et pas seulement du ministère, notre responsabilité en la matière est extrêmement claire et découle de conventions internationales, notamment de la Convention d'Aarhus sur l'accès aux droits et à l'information et sur la participation des publics en matière d'environnement.

De ce point de vue, en DIREN –j'ai également été en DIREN avant-, des pas énormes ont été franchis pour mettre à disposition de manière tout à fait volontariste toutes les données qui sont produites dans les services. Le ministère chargé de l'Environnement est un des derniers ministères qui produisent de la donnée, avec des techniciens qui vont dans les ruisseaux mesurer des hauteurs d'eau et des débits, par exemple. Je fais donc référence à toutes les données produites, qu'elles le soient par nous ou par d'autres.

Sur ce point, je rejoins entièrement ce que dit Anne-France DIDIER, nous ne travaillons pas tout seuls ; jamais. Tout d'abord, l'environnement, c'est tout ce qui nous entoure et c'est bien trop grand pour nos "petits bras". (Rires.)

Les compétences en termes juridiques sont invraisemblables ; le champ de responsabilités est invraisemblablement grand par rapport aux capacités que nous avons. Ce que nous pouvons faire – c'est vrai en matière d'information et de participation – est de mettre en exergue ce que font les autres et d'inciter l'ouverture de débats. Pour le reste, notre travail est d'apporter des éclairages.

Ensuite, que signifie faire de la communication dans ce cadre ? C'est essayer tout de même de porter une cause. Il s'agit de celle de l'avenir de nos enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants sur notre territoire.

Pour en revenir au développement durable, je suis absolument "basique" : selon moi, il ne se comprend qu'à l'échelle d'un territoire. C'est ce que nous faisons aujourd'hui ensemble pour ne pas "casser" le patrimoine que nous ont légué nos ancêtres, pour prendre en compte les risques historiques et futurs et arriver malgré tout à un territoire sur lequel les enfants de nos enfants, etc., pourront encore vivre, également ensemble. Forcément, c'est du lien, de l'information et un travail quotidien d'implication de chacun au service de "plus tard", mais également d'aujourd'hui ! C'est tout de même plus sympa aujourd'hui !

Je reviens à la question : Qu'est-ce que peut bien être un Agenda 21 national ? Nous appelons cela, quant à nous, la "stratégie nationale de développement durable". Il y a une stratégie européenne. Indépendamment du titre qu'on lui donne, l'idée était qu'il fallait un cadre général dans lequel intégrer des actions au service du même objectif qui était un objectif territorial. La stratégie française est plutôt une stratégie d'acteurs, avec un chapitre sur le citoyen, un autre sur les entreprises, un autre encore sur l'État, etc. D'autres stratégies

sont plutôt des stratégies d'action avec des mots d'ordre, comme la stratégie autrichienne.

En tout état de cause, tout se résume, me semble-t-il, à peu près à : autonomie, responsabilité et probablement également attractivité. Il n'est pas possible d'amener les uns et les autres à évoluer dans leurs comportements sans essayer d'être un peu attirant.

L'objectif est donc vraiment de mettre en exergue ce que font les uns et les autres, d'où l'intérêt d'une opération comme la Semaine du développement durable qui n'est rien d'autre que la mise en lumière de ce que les uns et les autres, localement, nationalement, font souvent toute l'année dans l'ombre.

“Il n'est pas possible d'amener les uns et les autres à évoluer dans leurs comportements sans essayer d'être un peu attirant”

Anne-France DIDIER

Merci Sylvie. Je laisse maintenant Alexandre témoigner. Tout cela est fait pour vous préparer à l'action engageante et au débat.

INTERVENTION

Alexandre EPALLE

Chef de service
Développement durable du
canton du Genève



Évidemment, nous sommes à l'échelle d'un canton, en plus un tout petit canton suisse, celui de Genève, et donc pas à une échelle nationale à proprement parler. En revanche, de par la construction de la constitution suisse, le canton a des compétences que n'aurait pas, par exemple, un département français.

Je ne vous parlerai pas trop de l'Agenda 21 du canton de Genève, je vais directement essayer de répondre à la question des outils. Comment accompagner les changements ? De quels outils dispose-t-on ?

L'Agenda 21 comporte plus de trente actions. Je vais juste parler d'information et un petit peu de communication, puisque j'ai appris aujourd'hui qu'il existait une différence, heureusement... (Rires.)

Tout d'abord, lorsque nous avons commencé, nous étions un tout petit service puisque nous étions deux et nous nous sommes demandé ce que nous pouvions faire pour améliorer le développement durable du canton. Certes, c'est un petit canton, mais deux... (Rires.) Nous nous sommes dit que nous pouvions donner des outils. Nous sommes partis de cette fameuse phrase que vous connaissez tous : *“Si quelqu'un a faim, plutôt que de lui donner du poisson, donnez-lui une canne à pêche et apprenez-lui à pêcher.”* Cela a été l'un des fils conducteurs.

Le deuxième correspond à ce que vous avez souligné tout à l'heure, à savoir que l'on ne travaille pas seuls. Si l'on donne une canne à pêche à quelqu'un et que celui-ci n'aime pas la canne à pêche ou qu'il n'a pas vu comment elle a été fabriquée, il ne s'en servira peut-être jamais. Il faut donc faire l'outil avec le public cible, ceux à qui s'adressent l'outil. Cela a été le deuxième fil rouge.

Ensuite, nous nous sommes dit que nous devons cibler les publics que nous voulions toucher et nous avons distingué trois grands leviers, à tort ou à raison. Le premier correspond aux communes. En Suisse, vous avez trois étages (c'est beaucoup moins compliqué qu'en France, j'en profite pour le dire... [Rires]) : confédération, cantons, communes. Une fois que vous avez fait cela, vous avez tout fait. Maintenant, ils veulent également nous faire des agglomérations, alors cela va être un peu... (Rires.) Jusqu'à aujourd'hui, en tout cas, on comprend bien le système. Le niveau du canton n'est pas encore le plus proche de la population.

▼
**“Si quelqu'un a faim,
plutôt que de lui
donner du poisson,
donnez-lui une canne
à pêche et apprenez-lui
à pêcher”**
▲

– Le premier outil que nous avons fait a donc été un guide à l'attention des communes. Il a été envoyé à tous les municipaux, les administratifs, c'est-à-dire les exécutifs des communes et les législatifs, je ne sais pas si c'est le cas en France ! Dans chaque commune, il y a également un législatif, même s'il n'a pas toujours des compétences extraordinaires, mais enfin...

C'est un groupe de travail qui a composé ce guide. Celui-ci était censé être un outil méthodologique afin de répondre aux questions que pouvaient se poser un élu et, bien sûr, un employé d'une administration communale. La composition du groupe est indiquée : y ont participé un ou deux maires, des législatifs, donc des municipaux, et un ou deux employés. Je vous le fais circuler ; il est mieux de le voir. C'est le premier outil que nous avons élaboré.

– Le deuxième outil, toujours dans la même logique, s'adressait quant à lui au public des entreprises. Pourquoi les entreprises ? Aujourd'hui, dire que les entreprises doivent se mettre au développement durable, c'est "enfoncer une porte ouverte", mais à l'époque, on avait encore de la peine à concilier économie et développement durable malgré tous les beaux discours ; je crois d'ailleurs qu'aujourd'hui, c'est toujours le même problème...

Nous avons donc décidé de faire un guide pour les entreprises. Mais quelles entreprises ? Nous ne voulions pas le faire pour les grandes entreprises. Celles-ci ont déjà leur délégué ou leur chargé de développement durable, etc. ; elles n'ont pas besoin de nous. Elles font de beaux rapports sur papier glacé, non recyclé... Nous visions plutôt les PME, c'est-à-dire des entreprises, comme le disait très justement tout à l'heure un chef d'entreprise – il savait de quoi il parlait – qui ont "le nez dans le guidon" ; typiquement, pour le chef de PME, la question est celle de la survie de l'entreprise.

Comment travailler ? Nous avons travaillé avec la Fédération des syndicats patronaux –c'est un syndicat patronal ; je ne sais pas s'il existe un équivalent en France, peut-être le Medef... – et la chambre de commerce. L'intérêt est que, lorsque les PME ont reçu ce petit guide –dont nous avons fait deux éditions-, elles y ont vu le logo d'associations qu'elles connaissent bien. Elles connaissent la chambre de commerce, elles en sont membres. C'est la même chose pour la Fédération des syndicats patronaux. L'État de Genève, les "fonctionnaires qui ne comprennent rien à rien", cela ne les intéresse pas... (Rires.)



Nous avons donc travaillé avec les milieux économiques. Cela a marché, mais vous y verrez au début un avertissement précisant que tous les membres du groupe ne sont pas d'accord avec l'intégralité du texte. Cela signifie très prosaïquement que nous avons eu pas mal de différents entre les milieux économiques, d'un côté, et des représentants de la protection de l'environnement, de l'autre. Nous voulions en effet aller un peu plus loin, eux un peu moins loin, etc.

Une intervenante C'est même en gras : *“Toutes les opinions exprimées dans ce document ne reflètent donc pas forcément les convictions de l'ensemble des parties.”*

Alexandre EPALLE Nous avons vu cela malgré tout comme une victoire car nous sommes parvenus à un résultat commun. D'ailleurs, nous en sommes maintenant à la mise en œuvre: nous menons des expériences pilotes et les milieux économiques sont toujours avec nous.

Le troisième volet, après les entreprises et les collectivités locales, est celui qui concerne la population. Au risque de me faire tirer les oreilles, nous avons fait un “guide de la consommation durable”, mais j'expliquerai pourquoi. (Rires.)

“Le troisième volet, après les entreprises et les collectivités locales, est celui qui concerne la population”

Avec les “maigres” moyens que nous avons, c'est le seul point commun de l'ensemble des habitants de Genève. Ils sont tous au moins consommateurs ; ils ne sont pas tous citoyens. À Genève, il y a des gens qui travaillent “au noir”, une bonne population. Ceux-là ne sont absolument pas citoyens, ils n'ont aucun moyen de participer. Je pense également aux gens “illettrés”, qui ont donc beaucoup plus de difficulté pour participer. En tout cas, tous sont consommateurs et tous peuvent entendre parler de nos campagnes. Je vous fais passer le document.

Ce guide est actuellement en consultation – vous y lirez des propos que vous ne trouverez pas bons, mais ils seront probablement modifiés... – et nous le passons notamment aux grands distributeurs.

Nous avons pris “consommation durable” au sens très, très large : consommation d'énergie, achat d'une voiture, voyages, investissement financier, etc. Par contre, évidemment, nous ne sommes pas exhaustifs. Nous voulons, sans faire de morale – nous n'avons pas les solutions loin de là ; nous ne savons pas ce qu'est un “guide parfait” de la consommation durable-, donner des pistes de réflexion pour que les gens se disent : *“Si j'achète ceci, cela a un impact négatif. Pourrai-je changer tel ou tel comportement ?”*

Une intervenante Il y a beaucoup d'humour en plus.

Une intervenante Premier chapitre : *“Qu'est-ce qu'il est ? Qu'est-ce qu'il fait ? Qui c'est celui-là ?”*. Un autre s'intitule : *“Prendre des gants avec l'environnement”*. Visiblement, les titres ont été conçus pour qu'on ait envie d'aller voir à l'intérieur ce qui se passe.

Alexandre EPALLE C'est en effet une des lignes directrices de tout ce que nous essayons de faire, c'est-à-dire prendre le sujet avec humour. Le développement durable, c'est de la morale ; cela passe très, très mal. En fait, les gens aiment bien rire et, de cette façon, cela passe mieux.

▼
“Nous voulons, sans faire de morale, donner des pistes de réflexion: pourrai-je changer tel ou tel comportement ?”
▲

Une intervenante Je le disais tout à l'heure ; ce n'est pas la peine de "faire suer" les gens pour essayer de les faire changer !

Alexandre EPALLE Exactement. Voilà en ce qui concerne les guides. Je signalerai également deux autres actions que nous menons, qui me semblent être des outils importants pour stimuler les acteurs du développement durable.

– La première est la Fête du développement durable. Ceux qui lisent la revue "Durable" – si ce n'est pas le cas, abonnez-vous ; c'est une très bonne revue – y ont peut-être vu l'affiche. C'est la troisième année que nous organisons cette manifestation. La première année, elle avait réuni 3 000 personnes ; la deuxième année, 10 000 et cette année environ 20 000, dont – nous avons fait une enquête de satisfaction – plus de 65 % qui n'étaient jamais venus et environ le même pourcentage de gens qui n'avaient jamais intégré cette notion dans leur comportement.

Nous sommes très contents, c'est la première année que nous sortons du "petit club des convaincus". Cette année, nous avons vraiment, pour la première fois, réussi à créer un événement qui devient un événement public. Je vous le fais passer ; c'est intéressant, car nous avons essayé de faire de la communication, d'abord sur l'affiche. Vous verrez qu'elle est un peu "provoc", volontairement évidemment, mais nous avons également parlé d'"empreinte écologique", une notion qui nous est chère, au moins pour sa vertu pédagogique, mais je sais qu'elle est critiquée. En tout cas, c'est une bonne façon de montrer aux gens qu'il y a une urgence à agir.

"Nous essayons de faire des choses un peu joyeuses, une fois de plus pour lutter contre le côté un peu prêcheur"

– Enfin, le dernier outil était la stimulation des sociétés privées et des associations. Nous avons fait pour cela avec une bourse et un prix cantonal. Ce n'est pas énorme, mais c'est quand même un petit soutien : 20 000 € pour la bourse et 6 000 € pour le prix. Cela récompense une institution privée, une association qui a œuvré – pour le prix ; c'est déjà fait, donc c'est un peu moins – ou qui a un projet de construction de développement durable dans le canton. Il y a des critères effectivement...

Je vous donne la brochure de cette année. Évidemment, nous faisons attention, c'est du papier recyclé... Vous remarquerez surtout les couleurs ; ce sont peut-être de petits détails, mais nous essayons de faire des choses un peu joyeuses, une fois de plus pour lutter contre le côté un peu "prêcheur" que nous sommes obligés d'avoir malheureusement lorsque nous nous déplaçons dans les communes ou dans les entreprises.

Anne-France DIDIER Merci. Vous avez forcément des réactions, d'autres témoignages à présenter ou des questions à poser ?

Alexandre EPALLE Excusez-moi, je voudrais parler auparavant d'un point négatif. J'ai parlé là de choses qui avaient l'air très positives, mais cette année, l'État de Genève connaît une crise budgétaire et le budget de notre service a été coupé de plus de la moitié.

Nous devons aussi lutter. On parle souvent d'éducation ; l'éducation, c'est bien, mais j'aimerais bien que l'on éduque également les "grands".

"J'aimerais bien que l'on éduque également les grands"

Une intervenante Par les “petits” ?

Jean-Louis JOSEPH Je suis tout à fait admiratif par rapport à ce qu’a présenté le dernier intervenant.

Une intervenante C’est très bien ce que fait le canton de Genève !

Jean-Louis JOSEPH Je suis également effrayé par ce qu’il faut faire pour monter un Agenda 21 à l’échelle régionale. En effet, je vais commencer par éduquer les politiques ! (*Rires.*)

Ce qui m’interpelle, c’est de voir un petit canton comme celui de l’État de Genève qui a des réalisations concrètes, avec des petits moyens et des cibles bien précises, à savoir les communes, les citoyens/consommateurs et les entreprises PME/PMI. Voilà une démarche très concrète.

“Dans le périmètre, incluez-vous le social ?”

Je n’ai pas entendu la DIREN, ni le ministère de l’Environnement et du Développement durable décliner ce genre de démarches.

Là, nous étions sur des outils concrets qui étaient très intéressants et nous nous en sommes échappés pour entrer dans une démarche environnementaliste sur des diagnostics faits par l’ADEME notamment, par différents gouvernements qui ont réalisé des audits... Les diagnostics, nous les connaissons. Maintenant... Vous estimez que l’on n’a pas suffisamment étudié ?

Concrètement, est-ce que, pour vous, le périmètre est tellement important que vous n’avez pas la capacité de le traiter ? Dans le périmètre, incluez-vous le social ? Je pense que vous y avez répondu...

Sylvie BANOUN Je répondrai tout à l’heure. Je pense que je me suis extrêmement mal exprimée. L’étalement urbain est d’abord un problème de cohésion sociale. Ce n’est pas n’importe qui que l’on relègue à la périphérie des villes. Il ne s’agit pas d’environnement.

(Interventions dans la salle.)

Ronan UHEL Je souhaitais donner quelques illustrations concernant les outils qui peuvent accompagner une modification des tendances. Je travaille au niveau européen, je prendrai donc des illustrations le concernant.



Au moment des premiers plans nationaux de développement durable, en 1992, j'avais assisté à une réunion exemplaire avec les Néerlandais. Le Premier ministre, de manière très directe, s'adressant à ses collègues, avait dit : *"Nous avons le meilleur plan jamais rédigé sur une stratégie de développement durable."* Silence complet dans la salle pendant cinq secondes. Au bout de ces cinq secondes, il a ajouté : *"Mais nous n'avons jamais réussi à le mettre en place."* Et il a, pendant toute son intervention, expliqué pourquoi ils n'avaient pas réussi. Pourquoi ? Parce que la définition des objectifs n'était pas articulée de façon adéquate autour des outils. Deuxièmement, la participation des différents acteurs manquait d'articulations et la prise en compte des intérêts des utilisateurs intervenait complètement *ex-post* alors qu'il aurait fallu l'intégrer *ex-ante*. Il a donné un certain nombre d'explications de ce type.

Je prends le premier point, celui de la définition d'objectifs permettant ensuite de mieux définir les outils pour les atteindre. Nous avons vu, au niveau européen, une approche que je qualifierai presque de "normative" au secours du développement durable. Pendant trop longtemps, on a regardé... Par exemple, dans le domaine social, on prend des taux de chômage et on dit qu'au-delà de tel taux, ce n'est pas acceptable et qu'il faut donc mettre en pratique des politiques et des moyens pour éviter d'aller au-delà de cet objectif.

Prenons par exemple le transport qui se trouve au cœur de problèmes sociétaux aujourd'hui. Pour la première fois en vingt-cinq ans de politique commune de transport européen, a été prise la décision de fixer un objectif quantifié de répartition des modes : revenir au niveau de 1995 à l'horizon 2010 pour les marchandises. Et, à partir de cette approche quantifiée, les outils sont réanalysés pour essayer de déterminer quelle serait la manière la plus efficace de les mettre en œuvre.

"Cette approche de quantification des objectifs permet de mettre en lumière l'adéquation entre les outils des interventions et l'objectif"

Nous l'avons vu avec la pêche. Voici deux ans, ils ont totalement repensé la politique agricole de pêche en disant : *"On ne peut pas continuer sur cette base et il nous faut prendre une décision drastique, diminuer de 40 % la capacité de la flotte européenne à l'horizon 2005."* À partir de là, vous pouvez décliner quels sont les outils à votre disposition.

Cette approche de quantification des objectifs qui, jusqu'à présent, faisait l'objet d'un débat complètement théorique commence à avoir une certaine réalité, ce qui permet de mettre en lumière l'adéquation entre les outils des interventions et l'objectif. Jusqu'à présent, on a défini des guides, des cadres d'intervention, des champs d'application, mais ceux-ci étaient complètement déconnectés d'une réalisation qui était très rhétorique et autres. Nous commençons à observer ce genre de choses.

Ce qui m'interpelle, c'est que je vois cette dynamique apparaître dans les politiques européennes, mais je la vois très peu au niveau national et encore moins au niveau régional.

Anne-France DIDIER

On commence quand même. Dans la stratégie nationale, il y a des indicateurs à atteindre sur différents sujets.

Sylvie BANOUN 80 % des indicateurs à atteindre d'ici fin 2004 ont été atteints et ils n'étaient pas si simples que cela. 60 % du papier entrant dans une administration doit être du recyclé, par exemple.

Anne-France DIDIER Au niveau régional, nous avons un outil qui peut être une vraie "bombe" en termes de prise de décisions : le "profil environnemental". J'ai beaucoup travaillé pour que ce soit fait dans toutes les régions, notamment PACA. Cet outil élaboré avec la Région est un état des lieux des objectifs à atteindre et permet ensuite, comme vous le disiez, la prise de décisions politiques concrètes sur des critères précis à atteindre dans tous les domaines de l'environnement. Nous sommes en marche à ce sujet. Certes, jusqu'alors, il y avait difficulté, manque de courage peut-être, beaucoup d'obstacles...

Lorsque j'étais DIREN de la Réunion, j'ai mis en place ce profil. Pourquoi ? Parce que l'Europe nous le demandait, ce qui m'a permis de faire passer des orientations : *"Vous n'avez pas le choix. Si vous ne voulez pas faire un profil environnemental précisant où nous sommes de l'état d'environnement, les objectifs que nous voulons atteindre et comment nous nous y prenons, de toute façon, vous n'aurez plus d'argent."* Comme, en gros, cette île était totalement sous perfusion financière de l'Europe, il n'y avait pas le choix. Par la suite, les gens ont dit : *"Finalement, ce n'est pas mal ; nous avons découvert beaucoup de choses..."* Ils se sont appropriés politiquement une stratégie beaucoup plus satisfaisante.

C'est en marche, mais cela fait peur ! Cela avance tout de même. C'est un peu souterrain, mais cela avance. En PACA, nous sommes partis ; nous avons lancé la démarche.

Un intervenant Je souhaitais revenir aux problèmes d'éducation. En fait, tout le monde est au courant. J'ai parfois le sentiment, en tant que DIREN – ce que je dis est très empirique – qu'une étape a été franchie.

Cela dit, voici deux, trois, quatre ou dix ans, le gouvernement n'avait pas une stratégie développement durable ; c'était davantage technique. Il y avait par exemple un problème de CO₂, d'eau et le gouvernement disait : *"On met trois ingénieurs, deux Polytechniciens et cinq Mines et le problème va être résolu"*. Or, comme je le dis, il y en a plein les universités et les écoles d'ingénieurs ! C'est ce pas en avant, cette cohérence de stratégie, d'objectifs, cette avancée politique qui permet que l'on avance, mais très lentement. Cela dit, on a un peu avancé.

Un intervenant Je souhaiterais revenir sur un point qui me semble très important, autant pour déclencher le changement, que pour l'accompagner.

Je fais référence à l'idée consistant à se dire : *"Je suis légitime parce que j'ai fait assez d'efforts."* Tous les acteurs se disent, notamment les industriels : *"J'ai déjà fait assez d'efforts, les autres peuvent en faire."* C'est vrai dans tous les secteurs, chez tous les acteurs. Le seul moyen de surmonter cela est de

"J'ai déjà fait assez d'efforts, les autres peuvent en faire, le seul moyen de surmonter cela est de réussir à faire dialoguer les parties pour que chacun se rende compte des efforts fournis par les autres"

réussir à faire dialoguer les parties pour que chacun se rende compte des efforts fournis par les autres. Cela vaut également pour l'étalement urbain et tout ce type de problèmes. Ce

n'est pas un problème technique. Un Polytechnicien ne va jamais résoudre cela ; seuls les gens eux-mêmes peuvent le faire.

Deuxièmement, certains ne dialoguent pas et ne le feront jamais ; ce sont les générations à venir et les gens des pays du Sud. Nous nous retrouvons donc avec un problème de représentativité, de représentation. Comment faire pour que ces "lobbies", en quelque sorte, arrivent à parler, à être présents à la table et à peser suffisamment, beaucoup pouvant être tentés de dire : *"Excusez-moi, vous n'avez pas parlé, mais tant pis pour vous !"* Comment y parvenir ?

Pour les générations futures, c'est à mon avis vraiment un problème culturel.

En revanche, en ce qui concerne les pays du Sud, la question est beaucoup plus "politique politicienne", en tout cas "politique partisane", à savoir celle du rang de la France dans le monde.

Nous le voyons bien dans les différentes approches des partis politiques. Il y a ceux qui disent : *"Il faut d'abord maintenir la compétitivité française et éviter la pollution et les ennuis"* ; ceux qui assurent : *"Il faut également faire de la gouvernance mondiale"* (je pense aux États-Unis qui ont une approche unilatérale), *"on se préservera du changement climatique avec des nouvelles technologies. On pourra extraire nos combustibles fossiles non conventionnels, etc."* ; puis, ceux qui préfèrent une approche multilatérale qui, à mon sens, est la seule possible.

Comme, à l'international, il n'existe pas vraiment de communauté, comment allons-nous parvenir à des situations de coopération et non pas de concurrence ?

Je connais bien la question du changement climatique et des négociations globales ; la négociation est complètement bloquée dans ce système. Les pays en développement sont persuadés que les pays riches ne font rien – d'ailleurs, ce en quoi ils ont raison – et disent qu'ils ne feront donc rien. Nous sommes tous dans le même bateau, sauf que celui-ci a plusieurs capitaines et qu'ils n'ont pas tous le même pouvoir.

“Un problème de représentativité, de représentation”

▼
“Les pays en développement sont persuadés que les pays riches ne font rien”
▲

Anne-France DIDIER Sauf que l'on a développé une stratégie "moins-moins".

